



Bâle, le 13 juillet 2010

Une décision de l'UE renforce l'agriculture non transgénique

L'UE a décidé aujourd'hui de laisser à ses États membres plus de liberté dans la définition des zones sans OGM. Bio Suisse considère que cette décision la renforce dans sa détermination à lutter pour que l'agriculture suisse continue d'être exempte de manipulations génétiques. La production sans OGM est en effet un important pilier de la stratégie de qualité du secteur agroalimentaire suisse.

Les États membres de l'UE pourront désormais décider librement et individuellement d'autoriser ou d'interdire les cultures transgéniques. Ainsi en a décidé la Commission européenne aujourd'hui mardi dans le cadre de la promulgation d'un paquet de dispositions sur l'ingénierie génétique: les États membres de l'UE pourront dorénavant bénéficier de conditions simplifiées pour définir eux-mêmes des zones sans OGM, c.-à-d. qu'ils ne devront plus justifier scientifiquement leurs décisions.

Bio Suisse salue la décision de la Commission européenne de laisser plus de marge de manœuvre aux États membres pour interdire les OGM sur leur territoire ou pour définir des zones sans OGM. Puisqu'elle diminue la pression actuellement exercée sur la Suisse pour qu'elle autorise sur son territoire les cultures transgéniques autorisées dans l'Espace européen, cette décision renforce le désir de la Suisse de continuer d'avoir une agriculture non transgénique.

S'il veut pouvoir se maintenir dans les conditions qui se dessinent, le secteur agroalimentaire suisse a besoin d'une stratégie de qualité qui mérite vraiment ce nom, et la production agroalimentaire sans OGM représente déjà un des principaux piliers de cette stratégie. En effet, le fait d'avoir une agriculture sans OGM est, en plus de l'écologie, du bien-être des animaux et de la haute qualité de la production agricole et de la transformation agroalimentaire, une importante preuve de la crédibilité du secteur agroalimentaire suisse. Bio Suisse exige donc maintenant que, aussi bien l'État dans sa politique agricole que le secteur agroalimentaire dans sa Charte pour une future stratégie de qualité, continuent de prôner une agriculture sans OGM.

Dès aujourd'hui et depuis toujours, le Bourgeon – la marque de garantie des producteurs biologiques suisses – garantit une production agricole et agroalimentaire certifiée sans OGM, et cela restera toujours le cas. Il faut cependant savoir que la production et le contrôle des produits Bourgeon seraient épouvantablement plus compliqués et plus chers si des cultures OGM devaient un jour être autorisées en Suisse.

*Pour tout renseignement:
Stephan Jaun, responsable Information et RP Bio Suisse, tél. 079 242 99 11*